

Davron

L'écho du Village

**DAVRON, UN VILLAGE
AUTHENTIQUE**



RAVALEMENT ISOLATION EXTÉRIEURE EMBELLISSEMENT



AVANT

APRÈS

BIEN PLUS QU'UN RAVALEMENT



Chantiers
réalisés par
nos soins



RUE DE DAVRON 78450 CHAVENAY **01 30 54 35 28**



2 agences à votre service



CHAVENAY
AGENCE DU VALLON
C. GIAL - 2, av. de Vallon
01 30 54 55 55

**ESTIMATIONS
GRATUITES
ACHAT
VENTE
LOCATION**



CRESPIÈRES
AGENCE DU MOULIN
2, rue Moncel
01 30 54 90 05

www.immobilier-chavenay.com



euvé
PÉPINIÈRES
JARDINERIE

RD 307 - 78810 FEUCHEROLLES
www.pepinieres-yvelines.com

PÉPINIÈRE Ouvert du lundi au samedi,
d'octobre à mars, de 9h à 12h et de 14h à 17h30.
Ouvert du lundi au vendredi, d'avril à septembre, de
9h à 12h et de 14h à 17h30. Tél.: **01 30 54 41 25**
► Fermé les dimanches et jours fériés

JARDINERIE Ouvert du lundi au samedi
de 9h à 12h, et de 14h à 18h30. Ouvert les
dimanches et jours fériés de 9h30 à 12h30,
et de 15h à 18h. Tél.: **01 34 59 02 64**
► En janvier/février, et juillet/août : Fermé les
dimanches et jours fériés

**DIRECTION D307, ENTRE
ST-NOM-LA-BRETÈCHE
ET FEUCHEROLLES,
À CÔTÉ DU GOLF**

01 34 59 02 64



PAGES 4-5**LA VIE MUNICIPALE**

- Edito du Maire
- Davron en chiffres
- Les services de Davron
- L'Equipe Municipale
- Les Commissions Municipales
- Le Personnel Communal
- Le recensement de la population en 2019
- L'état Civil

PAGES 6 À 9**BUDGET**

- Comprendre le Budget communal
- Données financières

PAGES 10-11**TRAVAUX**

- Contrat rural : mise à jour septembre 2019
- Le point sur l'éclairage publique

PAGES 12 À 17**ENVIRONNEMENT**

- L'assainissement
- Travaux d'assainissement collectif
- Hydraulys, une unité d'action

PAGES 18 À 22**RENDEZ-VOUS**

- Barbecue et feu d'artifice du 14 juillet
- Une crêpe, une danse...
- Les 100 ans de Paulette Dezouche
- Spectacle de Noël 2018
- Raclette du 06 décembre
- USCD
- Activités proposées au 2019/2020

PAGES 23 À 24**BON VIVRE ENSEMBLE**

- On aime Davron pour sa tranquillité et sa quiétude
- Comment le dire : hygiène canine
- La collecte des déchets

PAGES 26 À 27**LES ADRESSES UTILES**

Chères Davronaises, Chers Davronais,

Ce bel été s'est terminé avec la reprise de la deuxième tranche des travaux de l'assainissement collectif. Après l'installation complète de la station de traitement des eaux en juin / juillet, les travaux de pose des réseaux de collecte et de mise en place des branchements privés devraient s'étendre jusqu'à la fin du premier trimestre de 2020. Pour plus de détails, je vous invite à lire l'article relatif à l'assainissement dans les pages suivantes.

Nous avons bien conscience de la gêne occasionnée par ces travaux. C'est pourquoi nous faisons notre maximum pour la limiter et restons à votre écoute pour les difficultés que vous pourriez rencontrer. Je vous remercie par avance pour votre compréhension et votre patience durant ces quelques mois.

En fin d'année, l'éclairage public fera peau neuve. Tous les points lumineux vont être remplacés par de l'éclairage en LED (3000k). Ce nouveau dispositif, permettra également un abaissement de la puissance entre 23h et 6h afin de diminuer notre consommation et de réduire les pollutions lumineuses. De plus, de nouveaux points lumineux seront ajoutés rue de Wideville, au lavoir et chemin des Tournelles pour compléter l'existant.

De même notre beau lavoir va retrouver sa belle allure. Les travaux de rénovation prévus dans le contrat rural ont commencé fin septembre et devraient durer 3 mois.

Je profite de ces quelques lignes pour inviter par avance, chacun et chacune d'entre nous, à respecter ce lieu afin que ses bassins et leurs abords restent durablement accueillants.

Nous suivons avec une attention particulière tous ces travaux qui permettront de moderniser et d'embellir notre village tout en lui conservant son caractère rural et atypique.

Comme vous pouvez le constater cette fin de mandat est encore bien chargée. Toutefois, je suis au regret de constater que, malgré nos efforts, le calendrier que nous nous étions fixés en début de mandat pour réaliser les différents projets que nous avons programmés, c'est à dire mars 2020, n'a pas pu être tenu suite aux difficultés techniques, aux obstacles administratifs et aux contraintes financières que nous avons rencontrés.

Nous espérons que les travaux d'assainissement se termineront en mars 2020. Nous vous tiendrons informés des avancées de ce chantier.

A très bientôt.

DAMIEN GUIBOUT, MAIRE DE DAVRON / NOVEMBRE 2019
damien.guibout@davron.fr



DAVRON EN CHIFFRES

Membre de la Communauté de
communes de Gally-Mauldre

Superficie : 5,95 km²

Population légale en vigueur au
1er janvier 2019 : 329

Altitude : 120 m

Nous sommes à :
25 km de Paris

10 km de Saint-Germain-en-Laye
15 km de Versailles

DONNÉES FINANCIÈRES 2019 :

Taxe habitation : 93 259 €

Taxe foncière (bâti) : 45 160 €

Taxe foncière (non bâti) : 9 872€

Budget 2019 :

Fonctionnement : 360 245€

Investissement : 2 179 123€

Communes limitrophes :

Feucherolles, Crespières,
Chavenay, Thiverval-Grignon



LES SERVICES

**HORAIRES DE LA MAIRIE
ET DE L'AGENCE POSTALE
COMMUNALE**

LUNDI ET JEUDI

9H00 - 12H00 et 14H00 - 16H00

MARDI, MERCREDI, VENDREDI

9H00 - 12H00

SAMEDI MATIN

10H00 - 12H00

Tél : 01.30.54.47.14

Mail : mairie@davron.fr

L'ÉQUIPE MUNICIPALE



CONSEIL MUNICIPAL

De gauche à droite :

Eric Cuenot,
Gontran de Villèle,
Evelyne Petit,
Maurice Perrault,
Valérie Pierres
(1ère adjointe),
Damien Guibout (Maire),
Bérénice Rambaud,
Florence Berchiche
(2ème adjointe),
Thierry Corbel,
Laure Fontaine,
Marc Simonneaux.

PERSONNEL COMMUNAL

Une équipe dynamique et professionnelle est à votre service à la Mairie : **Corinne CLAIRET**, secrétaire de Mairie, collaboratrice du maire et des élus en charge de la partie administrative de la mairie (comptabilité, budget, décisions délibérations des élus, suivi administratif des dossiers...) **Jennifer FERREIRA**, Agent administratif en charge de l'Agence Postale Communale, des relations avec les administrés (état civil, élections, communication...) **Geoffroy MALARD**, Adjoint technique municipal polyvalent (entretien du village)

ÉTAT CIVIL DE DAVRON

NAISSANCES

Ethan CHARDRON RICHARD né le 1er Février 2019

MARIAGE

Mr et Mme PROVOST le 22 juin 2019

DÉCÈS

Monsieur Jean TROWBRIDGE décédé le 30 janvier 2019

NOUVEAUX ARRIVANTS À DAVRON

Mr et Mme GUILLAUME rue de Wideville
Mr et Mme SNJADERMANN rue de Wideville
Mr TKATCHEFF et Mme DUBOIS route de Grignon
Mr et Mme COSTE au Clos Absolu
Mme MEYA rue de Bullion
Mr HUMBERT et Mme MASSONG rue Saint Jacques

RÉSULTATS ÉLECTIONS EUROPÉENNES MAI 2019 À DAVRON

ABSTENTIONS : 40% - VOTANTS : 59% - BLANCS : 1% - NULS : 0% - EXPRIMÉS 57%

RENAISSANCE SOUTENUE PAR LA RÉPUBLIQUE EN MARCHÉ, LE MODEM ET SES PARTENAIRES 41,78% - LA FRANCE INSOUVERAINE 1,37% - UNE FRANCE ROYALE AU CŒUR DE L'EUROPE 0% - LA LIGNE CLAIRE 0% - PARTI PIRATE 0% - DEMOCRATIE REPRESENTATIVE 0% - ENSEMBLE PATRIOTES ET GILETS JAUNES : POUR LA FRANCE, SORTONS DE L'UNION EUROPÉENNE 0% - PACE / PARTI DES CITOYENS EUROPÉENS 0% - URGENCE ÉCOLOGIE 0% - LISTE DE LA RECONQUÊTE 0% - LES EUROPÉENS 3,42% - ENVIE D'EUROPE ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE 0,68% - PARTI FÉDÉRALISTE EUROPÉEN / POUR UNE EUROPE QUI PROTÈGE SES CITOYENS 0% - MOUVEMENT POUR L'INITIATIVE CITOYENNE 0% - LE COURAGE DE DÉFENDRE LES FRANÇAIS AVEC NICOLAS DUPONT-AIGNAN / DEBOUT LA FRANCE / CNIP 0,68% - ALLONS ENFANTS 0% - DÉCROISSANCE 2019 0% - LUTTE OUVRIÈRE / CONTRE LE GRAND CAPITAL, LE CAMP DES TRAVAILLEURS 0% - POUR L'EUROPE DES GENS CONTRE L'EUROPE DE L'ARGENT 0% - ENSEMBLE POUR LE FREXIT 1,37% - LISTE CITOYENNE DU PRINTEMPS EUROPÉEN AVEC BENOÎT HAMON SOUTENUE PAR GÉNÉRATION ET DÈME-DIEM 25 1,37% - A VOIX ÉGALES 0% - PRENEZ LE POUVOIR 12,33% - NEUTRE ET ACTIF 0% - PARTI RÉVOLUTIONNAIRE COMMUNISTES 0% - ESPÉRANTO / LANGUE COMMUNE ÉQUITABLE POUR L'EUROPE 0% - ÉVOLUTION CITOYENNE 0% - ALLIANCE JAUNE, LA RÉVOLTE PAR LE VOTE 0,68% - UNION DE LA DROITE ET DU CENTRE 1,92% - EUROPE ÉCOLOGIE 10,96% - PARTI ANIMALISTE 0,68% - LES OUBLIÉS DE L'EUROPE / ARTISANS, COMMERÇANTS PROFESSIONS LIBÉRALES ET INDÉPENDANTS / ACPLI 0,68% - UDLEF (UNION DÉMOCRATIQUE POUR LA LIBERTÉ ÉGALITÉ FRATERNITÉ) 0% - UNE EUROPE AU SERVICE DES PEUPLES 0%



COMPRENDRE LE BUDGET COMMUNAL

FONCTIONNEMENT : évolution de la capacité d'autofinancement de l'investissement

	Recettes	Dépenses	Excédent
2013	310 136 €	293 328 €	+ 16 808 €
2014	297 865 €	281 311 €	+ 16 554 €
2015	319 612 €	263 113 €	+ 56 499 €
2016	308 965 €	236 235 €	+ 72 730 €
2017	326 111 €	232 587 €	+ 93 524 €
2018	335 853 €	290 438 €	+ 45 415 €
2019*	360 245 €	325 245 €	+ 35 000 €

* (budget primitif)

DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT (D.G.F) versée en recettes par l'Etat pour le transfert de compétences au profit des communes : baisse de 56 % en 7 ans

Dotation globale de fonctionnement

2012	42 923 €	
2013	41 243 €	- 1 680 €
2014	37 133 €	- 4 110 €
2015	31 746 €	- 5 387 €
2016	26 688 €	- 5 058 €
2017	22 021 €	- 4 667 €
2018	19 707 €	- 2 314 €
2019*	18 700 €	- 1 007 €

CONTRIBUTIONS DIRECTES : elles correspondent aux prélèvements des 3 taxes, habitation, foncière bâtie et non bâtie :

Recettes des 3 taxes

2013	153 648 €	
2014	152 396 €	- 1 252 € (taux inchangés)
2015	142 451 €	- 9 945 € (transfert FPIC à la CCGM)
2016	145 559 €	+ 3 108 € (taux inchangés)
2017	144 015 €	- 1 544 € (taux inchangés)
2018	144 451 €	+ 436 € (taux inchangés)
2019*	148 291 €	+ 3 840 € (taux inchangés)

DONNÉES FINANCIÈRES 2018

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement) s'élèvent à 290 438 €, en hausse de 24,9 % par rapport à 2017

La hausse des dépenses de fonctionnement en 2018 est atypique car elle est due à la progression des charges du personnel dont le niveau de 2017 était exceptionnellement bas suite à la vacance pendant plusieurs mois d'un poste administratif. Ce poste a été pourvu toute fin 2017.

Les autres postes des dépenses de fonctionnement sont très stables par rapport à 2017 avec :

- Une baisse de 3,6 % des charges à caractère général, soit 2 K€.

Cette évolution est le fruit d'une politique active de maîtrise des coûts de fonctionnement.

- Une hausse de 8,8 % des charges financières, soit 1 K€. Le portage financier de l'opération de rénovation de l'assainissement non collectif jusqu'au printemps 2018 explique cette légère augmentation.

ÉTAT DE LA DETTE EN €

Emprunts	01.01.2018	+	-	au 31.12.2018	Date de fin	Remboursé par
Salle de Chavagnac/Ecole	115 956		17 972	97 984	2023	Fonds Propres / Loyers
Rénovation ancienne agence postale	188 645		9 250	179 395	2036	Loyers
Travaux de voirie	37 746		37 746 -		2018	FCTVA
Portage Assainissement non collectif / collectif	350 000		250 000	100 000	2020	Subventions
Total	692 347		314 968	377 379		

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 335 853 €, en hausse de 2,98 % par rapport à 2017

Comme l'an dernier, si la tendance générale est à la hausse (+ 10 K€), tous les postes de recettes n'évoluent pas favorablement.

- Les « Dotations et participations » continuent de diminuer (- 3,5 K€), essentiellement en raison de la baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement versée par l'Etat ;
- Le poste « Produits de gestion courante » qui enregistre les loyers

perçus par la Commune progresse de 6 K€ grâce à la location fréquente de la salle de Chavagnac en 2018, notamment à la société Tupperware ;

- Les « Impôts et taxes » augmentent de 8 K€ suite à la forte hausse de la Taxe additionnelle aux droits de mutation dont le niveau dépend de l'activité du marché immobilier de l'année précédente. Par ailleurs, le montant des impôts locaux est en très légère baisse et s'élève à 144 451 €.

BUDGET D'INVESTISSEMENT

Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent en 2018 à 441 200 € dont :

250 000 € : Remboursement de l'emprunt de trésorerie contracté pour porter l'opération de rénovation de l'assainissement non collectif

64 968 € : Remboursement des autres dettes (cf. tableau Etat de la dette)

57 589 € : Premières dépenses de l'assainissement collectif (Etudes et maîtrise d'œuvre)

29 219 € : Projet Rural : réalisation de la nouvelle aire de jeux

8 156 € : Plan Local d'Urbanisme : cabinet d'accompagnement et enquête publique

8 195 € : Dernière rénovation dans le cadre de la réhabilitation de l'ANC

4 800 € : Maîtrise d'œuvre pour l'élaboration du dossier des 3 opérations du contrat rural

3 430 € : Création de l'ossuaire

2 187 € : Changement chauffe-eau de la maison rue St Jacques

2 648 € : Achat du radar pédagogique

Les recettes d'investissement s'élèvent à 463 965 € dont :

288 044 € : Opération pour compte de tiers « Assainissement non collectif »

Subventions reçues de l'Agence de l'Eau Seine Normandie et du Conseil départemental des Yvelines pour l'ANC et solde de la quote-part de travaux revenant aux administrés concernés.

100 000 € : Excédent de fonctionnement de 2017 affecté à l'investissement

43 958 € : Remboursement de la TVA payée sur les investissements 2016

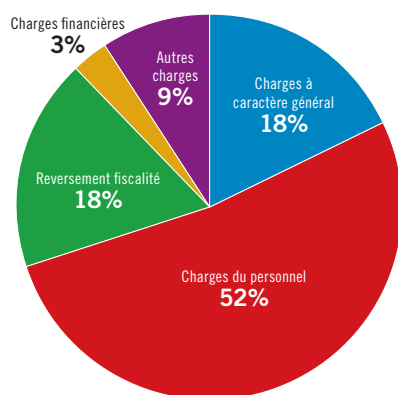
27 192 € : Premières subventions perçues pour la création de l'assainissement collectif

1 098 € : Subvention du Conseil départemental des Yvelines pour l'acquisition d'un miroir de sécurité

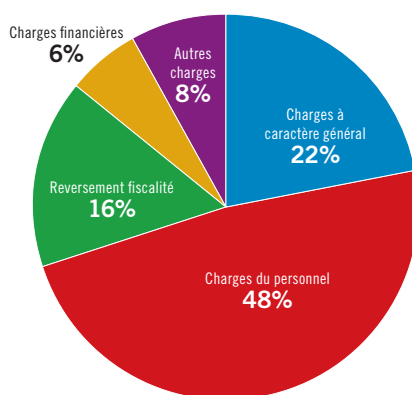
1 200 € : Subvention de l'Agence de l'Eau Seine Normandie pour l'acquisition du broyeur

Excédent de fonctionnement reportable au 01.01.2018 : 31 531 €
Résultat de fonctionnement de l'exercice 2018 : 45 415 €
Excédent de fonctionnement reportable au 31.12.2018 : 76 946 €
Sur ces 76 945 €, 40 000 € ont été affectés au budget d'investissement 2019 pour financer les projets de l'année en cours.
Le solde de 36 946 € est reporté sur le budget de fonctionnement 2019 assurer le financement du budget d'investissement 2020.

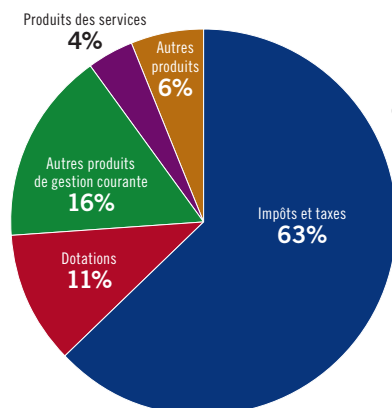
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2018



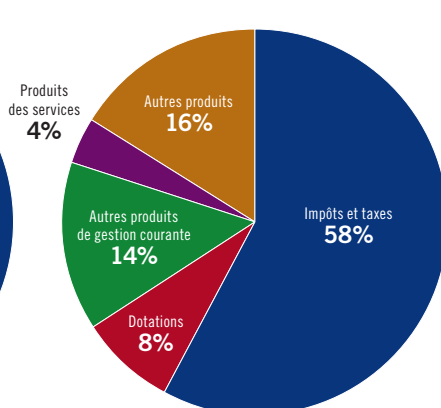
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2019



RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2018



RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2019



480 € : Subvention du Conseil départemental des Yvelines pour l'acquisition du broyeur

BUDGET PRIMITIF 2019

BUDGET DE FONCTIONNEMENT : 360 245 €

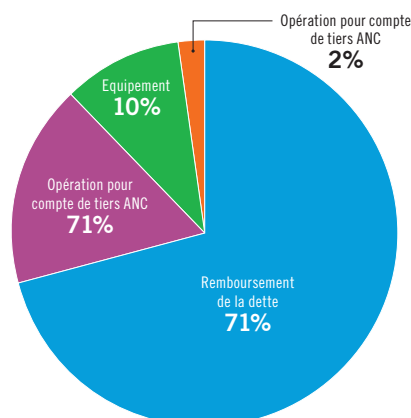
L'enveloppe des dépenses de fonctionnement prévues au budget primitif de 2019 est identique à celle prévue au budget primitif de 2018 (pour rappel : 361 196 €). On peut cependant noter :

- Un léger recul de l'enveloppe allouée aux charges à caractère général (- 4,6 %) ;
- Des dépenses du personnel en hausse par rapport au budget primitif 2018 (+ 6,2 %) du fait de la sous-estimation du coût du remplacement d'un agent en longue absence dans le budget de 2018 ;
- Des charges financières en forte hausse en 2019 (+ 81,8 %) du fait du portage financier de la création de l'assainissement collectif et du contrat rural ;
- Un excédent de fonctionnement 2019 provisionné à hauteur de 35 000 €.

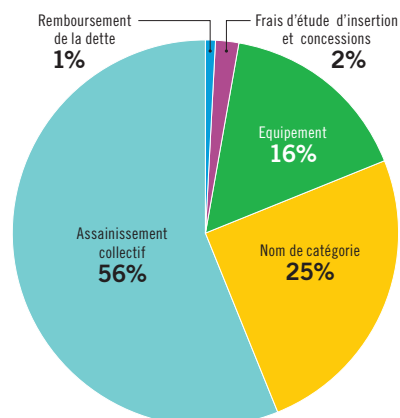
Les recettes attendues en 2019 sont de même ordre que celles de 2018 :

- Des recettes fiscales (taxe d'habitation, taxes foncières, taxe additionnelle aux droits de mutation) stables, s'élevant à 207,5 K€ ;
- Des dotations et subventions (DGF, dotation de solidarité, compensation taxes locales) s'élevant à 28,7 K€, en baisse de 10 K€ en raison du recul de la DGF et de la non reconduction en 2019, d'une subvention ponctuelle de l'Agence de l'Eau versée pour dédommager la commune des coûts de gestion de l'opération de rénovation de l'assainissement non collectif ;
- Des produits de gestion courante (loyers) s'élevant à 51,6 K€,

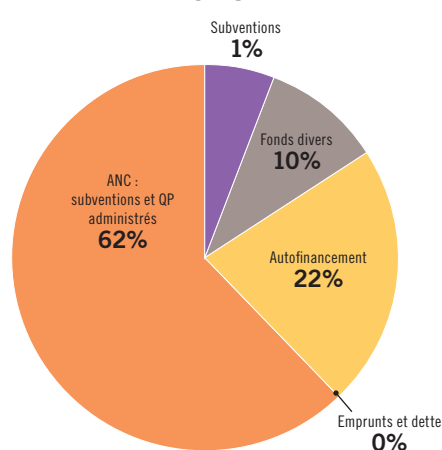
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2018



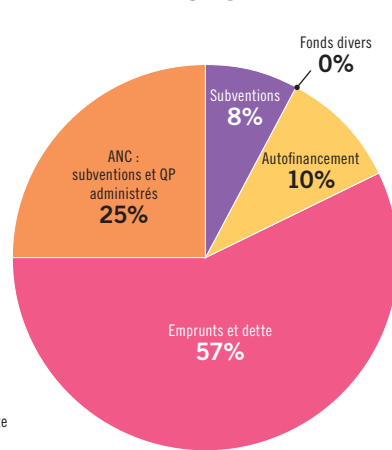
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2019



RECETTES D'INVESTISSEMENT 2018



RECETTES D'INVESTISSEMENT 2019



Excédent d'investissement reportable au 01.01.2018 :	90 852 €
Résultat d'investissement de l'exercice 2018 :	22 765 €
Excédent d'investissement reportable au 31.12.2018 :	113 617 €



en hausse de 6 K€ ;
→ Des produits de services (redevances) et des atténuations de charges (remboursement du traitement d'un agent absent) s'élevant à 35,5 K€ ;
→ Un excédent de fonctionnement reporté de 36,9 K€.

BUDGET D'INVESTISSEMENT : 2 179 123 €

Les principales dépenses d'investissement réelles prévues en 2019 sont :

1 140 000 € : Création de l'assainissement collectif : station et réseau de collecte

Rappel : Les communes de moins de 500 habitants n'ont pas obligation de créer un budget annexe pour l'assainissement collectif. La commune de Davron enregistre donc les dépenses et les recettes de l'assainissement collectif dans le budget communal. Cependant la mise en place d'un suivi extracomptable permet d'extraire, chaque année, ces dépenses et recettes afin d'établir un budget spécifique et de veiller à l'équilibre financier de l'assainissement collectif. En effet, à l'issue de la création de l'assainissement collectif, la part des travaux de la station d'épuration et du réseau public de collecte non subventionnée sera financée par un emprunt long terme dont le remboursement sera assuré par les administrés concernés via une redevance qui s'ajoutera au prix de l'eau. Cette redevance intégrera également les coûts d'entretien des équipements publics de l'assainissement collectif.

512 000 € : Opération pour compte de tiers « Raccordement des habitations au réseau public d'assainissement »

Les travaux de l'assainissement collectif en domaine privé (branchements des habitations au réseau public) font l'objet, comme l'assainissement non collectif, d'une opération pour compte de tiers. Les dépenses (travaux) et les recettes (subventions et contributions des administrés concernés) se compenseront et n'auront pas d'impact sur le budget communal

110 531 € : Contrat rural : fin de l'aménagement de l'aire de jeux et rénovation du lavoir. L'aménagement de la place de l'église interviendra en 2020.

117 686 € : Programme de rénovation de la voirie : rue de Wideville et Saint-Jacques

70 000 € : Extension du réseau d'eaux pluviales rue de Wideville

27 900 € : Remboursement des emprunts (Salle de Chavagnac/Ecole et rénovation ancienne agence postale)

12 400 € : PLU (Enquête publique et révision)

9 480 € : Diagnostic de l'état de l'église en vue de sa restauration

33 876 € : Enveloppe pour investissements courants

Les recettes d'investissements 2019 devraient se décomposer ainsi :

1 085 236 € : Emprunts de portage : Assainissement collectif : 1 000 K€, rénovation de la voirie : 85,2 K€ L'emprunt long terme relatif à l'assainissement collectif sera mis en place à la fin de travaux et se substituera au reliquat de l'emprunt de



portage qui restera après perception de toutes les subventions et du remboursement de la TVA.

70 000 € : Emprunt long terme pour financer le réseau d'eaux pluviales de la rue de Wideville

512 000 € : Opération pour compte de tiers « Raccordement des habitations au réseau public d'assainissement »

Subventions de l'Agence de l'Eau Seine Normandie (AESN) et du Conseil départemental des Yvelines (CD 78) et quotes-parts des administrés concernés.

122 500 € : Subventions reçues de l'AESN et du CD 78 pour l'assainissement collectif

15 000 € : Cession de l'abri communal rue de Wideville (à côté du lavoir)

25 000 € : Subventions reçues du CD 78 et de la Région Ile de France pour le contrat rural

5 300 € : Subvention reçue de CD 78 pour le diagnostic de l'état de l'église

5 600 € : FCTVA (remboursement de la TVA sur les investissements de 2017)

188 617 € : Autofinancement de la commune

Présent sur votre secteur depuis 10 ans

FEUCHEROLLES IMMOBILIER

TRANSACTION LOCATION GESTION LOCATIVE
UNE AGENCE AU CŒUR DE VOTRE PROJET





www.immobilierfeucherolles.com

“Votre projet immobilier
dé en main !”

ESTIMATION GRATUITE

06 76 57 75 86 - 01 30 43 04 07 - corine.chauvin@feucherollesimmobilier.com

FEUCHEROLLES IMMOBILIER - 2 Place du 18 juin 1940 78810 Feucherolles
SIREN 805 234 541 RCS Versailles - Garantie Financière GALLIAN N° 841 812 506 - RCP COVEA RISKS N°120 137 405



fCA

ISOLE VOTRE MAISON

MURS • FENÊTRES • COMBLES • VMC • RAVALEMENT



1 bis rue de Gally 78450 CHAVENAY

01 85 47 01 18

CONTRAT RURAL

MISE À JOUR SEPTEMBRE 2019

Le Conseil départemental des Yvelines et la Région Ile de France accompagnent depuis de nombreuses années les petites communes rurales dans la réalisation de leurs opérations de création ou de rénovation de leurs patrimoines fonciers et immobiliers.



Comme nous l'avons déjà indiqué, la commune de Davron a déposé début 2018 un dossier de contrat rural afin de bénéficier de ce soutien financier. Le dossier a été accepté par la Région Ile de France le 4 juillet 2018 et par le Conseil départemental des Yvelines le 28 septembre 2018. Ces accords nous permettent d'être subventionnés à hauteur de 70 % des coûts engagés.

Le contrat rural de Davron comporte trois réfections :

- L'aire de jeux
- Le lavoir
- L'aménagement de la place de l'église

Le coût total de ces opérations s'élèvera à 311 000 euros HT.

L'AMÉNAGEMENT DE L'AIRE DE JEUX

Cette réfection s'est achevée en Septembre 2018. Les quatre nouveaux éléments qui ont remplacé les anciennes structures de jeux ont été installés dans le respect des normes de sécurité en vigueur. Ces jeux sont destinés aux enfants de deux à dix ans sous l'œil vigilant de leurs parents.

Deux bancs ainsi qu'une poubelle ont été mis à disposition pour que tout le monde puisse profiter de ce lieu dont la fréquentation a fortement augmenté. L'aménagement de l'aire de jeux a permis également la mise en valeur du site de la Mairie avec ses jardins, l'accès à la salle De Chavagnac et la vue plongeante sur les champs.

LA RESTAURATION DU LAVOIR ST-BLAISE

La restauration du lavoir a commencé mi-septembre, en coordination avec les travaux sur le réseau communal d'eaux pluviales, notamment pour la réalisation du chemin d'accès.

Cette réfection consiste à rendre la valeur de ce patrimoine historique et naturel. Les travaux de restauration concernent aussi bien les bassins que la charpente, le sol et les murs. La nécessité de cette réalisation est indéniable au vu des dégradations majeures relevées ces dernières années.

Une fois sa restauration achevée, nous espérons sur la vigilance de tous pour respecter ce lieu et le maintenir en état. La commune de Davron sauvegarde le lavoir Saint-Blaise pour permettre sa transmission aux générations futures.



CR
CR
LE CÈDRE ROUGE



4000m² d'exposition / 4 bâtiments
3 terrasses :

Week-end Store, l'expérience Déco

La Briqueterie - RD 307 - 78810 Feucherolles - Tél.: 01 76 78 36 20 - www.lecedrerouge.com

L'AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DE L'ÉGLISE

L'église Sainte Marie-Madeleine a traversé des décennies au cours desquelles sa structure a été témoin, entre autres, du changement climatique. Malgré tout, elle impose toujours le respect qui lui a dû, ainsi la conservation de ce patrimoine historique est une évidence.

Et par extension, l'aménagement de la place de l'église sera effectué afin que ce lieu devienne un point de repère pour tous.

Nous pourrions ainsi apprécier le rond-point de type berlinois (rond-point plat), des places de stationnement définies et un environnement végétal en adéquation avec ce lieu. Cette opération sera réalisée courant 2020, dans la continuité de la réfection de la rue de Wideville afin d'optimiser le financement.



Ces trois réalisations majeures embelliront notre commune sans aucun doute. Davron est un village moderne qui respecte son patrimoine historique grâce au contrat rural et à l'effort de tous.

LE POINT SUR L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

De nombreux Davronais nous ont signalé, à juste titre et à plusieurs reprises que l'éclairage public s'allumait de façon aléatoire en décalage avec les heures du jour et de la nuit. Après plusieurs réunions avec ENEDIS, nous avons pu comprendre son fonctionnement.

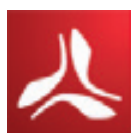
A l'inverse de nombreuses villes et villages qui ont constitué leur propre réseau électrique en parallèle de celui d'ENEDIS, l'éclairage public de Davron est directement raccordé sur le réseau d'ENEDIS.

De ce fait, la commune n'a aucune possibilité de le piloter. Seuls 4 lampadaires au niveau de la Mairie sont directement raccordés au compteur de la commune. Tous les autres sont activés directement par ENEDIS qui envoie un signal en fin de journée pour les allumer et le matin pour les éteindre. Il s'avère que ce système n'est pas souvent synchronisé avec le coucher et le lever du soleil. De plus, lorsque le système d'ENEDIS

est défaillant, les lampadaires ne s'éteignent pas ou ne s'allument pas, situation que nous avons rencontrée en décembre 2018 et en juillet 2019.

Dans le cadre de la réalisation des travaux d'assainissement collectif, une étude a été menée pour évaluer la faisabilité et le coût de création d'un réseau électrique spécifique pour l'éclairage de Davron.

Il en ressort, que bien que les rues soient ouvertes pour déployer les canalisations, le prix de constitution d'un tel réseau est beaucoup trop élevé pour le rentabiliser. De plus, notre consommation étant facturée sur la base d'un forfait quelque soit le temps d'éclairage, il n'est pas certain que des économies substantielles puissent être réalisées afin de justifier l'investissement dans un réseau spécifique pour l'éclairage de Davron. Néanmoins, le forfait sera renégocié une fois l'éclairage refait en fin d'année afin de l'ajuster à notre nouvelle consommation.



LA RESIDENCE
Mon partenaire immobilier

Achat - Vente
Location



Caroline Beaufils et son équipe, présentes sur les communes de Davron, Saint-Nom-La-Bretèche, Chavenay, Feucherolles, et Crespières, vous accompagnent et mettent leur professionnalisme et leur dynamisme au service de vos projets immobiliers.

33, route de St-Germain 78860 St-Nom-La-Bretèche
01 34 62 62 00 - www.laresidence.fr

L'ASSAINISSEMENT SUR LA COMMUNE DE DAVRON

L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Fin 2017, le projet de réhabilitation des installations d'assainissement non collectif a été achevé. 37 habitations ont été traitées selon deux dispositifs agréés : micro-station ou fosses toutes eaux. Le règlement du SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) a été révisé et communiqué à l'ensemble de la population concernée. Ce règlement impose, conformément à la loi, une maintenance des installations dans le respect des règles définies dans ce document. Ce dernier est consultable sur le site de la mairie. A défaut, le non-respect de ces préconisations impliquera de refaire un nouveau diagnostic pour redonner la conformité, notamment en cas de vente. 70 installations sont en assainissement non collectif et suivies par la mairie dans ce cadre. Il est impératif d'effectuer chaque année un contrôle de votre installation selon la fréquence préconisée par le SPANC et de fournir la facture justificative à la mairie.

Fin 2018 et au 1er semestre 2019, nous avons finalisé les dossiers préparatoires de l'assainissement collectif (études techniques, préparation des travaux et obtention des subventions). Les entreprises sélectionnées sont les suivantes :

- Station d'épuration : DVS/Serpev-Penet/ATB
- Poste de relevage : SARC
- Canalisations : SARC
- Interventions chez les particuliers : SARC

Lors de la réunion publique du 13 avril 2019, une présentation complète a été faite aux Davronais. Le compte-rendu de cette réunion a été distribué dans les boîtes aux lettres et peut être consulté sur le site de Davron.

L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

76 habitations sont concernées, essentiellement dans le centre du village, conformément au zonage de l'assainissement.

PHASAGE DU PROJET

- 1** Mise en place de la station d'épuration (proche du cimetière) : Juin/mi-Juillet 2019
- 2** Mise en place du poste de relevage rue de Wideville : Juin/mi-Juillet 2019
- 3** Raccordement du poste de relevage à la station d'épuration : Octobre 2019
- 4** Pose du réseau de collecte rue St Jacques et au bas de la rue de Wideville : Septembre/Octobre 2019
- 5** Pose du réseau de collecte rue Hautement et rue de Wideville, du poste de relevage jusqu'à l'intersection de la rue de Thiverval : Octobre/



Novembre 2019

6 Pose du réseau de collecte sous pression rue de Bullion : Novembre/Décembre 2019

7 Raccordement des habitations au réseau : Décembre 2019/1er trimestre 2020

8 Réhabilitation complète de la voirie rue de Wideville : 1er trimestre 2020

Nota : Le complément du réseau d'eaux pluviales de la rue de Wideville sera effectué en parallèle.

CONSTRUCTION DE LA STATION DE TRAITEMENT

Premier coup de pioche : 15 mai 2019

Conformément au PLU (Plan Local d'Urbanisme), la station d'épuration collective est implantée à proximité du cimetière de la commune sur une parcelle d'environ 1000 m² acquise pour accueillir cette infrastructure.

Terrassement pour la pose des cuves d'épandage : 20 mai 2019

Les 5 cuves d'épandage ont été livrées le 28 Mai 2019. Plus de 2000 M3 de terre ont été évacués pour l'implantation de ces dernières :

- la cuve de collecte
- la 1ère cuve de prétraitement
- la 2ème cuve de prétraitement
- 2 cuves de traitement définitif avant épandage



Pose des cuves : 29 mai 2019

Les cuves ont été posées sur un radier béton. Une grue spéciale a été utilisée compte-tenu du poids de chaque cuve (4 tonnes).

Raccordement des cuves : 8 juin 2019

Réalisation du raccordement hydraulique des cuves et de la préparation des connections de pilotage. La vérification de l'étanchéité de l'ensemble du dispositif a été faite en Septembre 2019.

Finition du terrain cuves : 19 juin 2019

Mise à niveau du terrain et implantation des capteurs de pilotage entrée et sortie de la station. Notre station est surveillée par ces capteurs conformément à la demande de la DDT (Direction Départementale des Territoires) et de la police de l'eau.

Terrassement épandage, construction du local technique pour piloter la station : 27 juin 2019

Un épandage moderne Enviroseptic, tuyauterie de diamètre 300mm a été retenu. Ce système qui ne nécessite pas d'entretien, a une capacité d'infiltration d'environ six mètres linéaires par équivalent-habitant (EH). L'épandage a été dimensionné pour 300 EH. Le local technique, qui a été implanté, contient l'en-



semble des équipements de pilotage de la station d'épuration.

Finition du terrassement et du local : début octobre 2019

En octobre 2019, les plantations (arbustes), outre la clôture, ont été agencées tout autour du terrain. La parcelle a été « engazonnée » conduisant à fondre l'implantation dans le paysage. Cela facilitera également l'entretien.

Pré-validation de la station : 3 octobre 2019

Les réglages et vérifications de fonctionnement de la station ont été effectués en octobre 2019 (fonctionnement du système, pilotage, instrumentation, documentation...). Mise en place du poste de relevage de la rue de Wideville : les travaux d'implantation du poste de relevage se sont déroulés en juin 2019. Le poste de relevage va transférer la totalité des effluents du village vers la station d'épuration (STEP). Ce dispositif est indispensable et essentiel pour le bon fonctionnement de l'ensemble du réseau.

Préparation et terrassement : 17 juin 2019

Située au point d'inflexion rue de Wideville (coté église en face du 8), la parcelle qui accueille le poste fait



VÉHICULES DE COLLECTION ACHAT / VENTE ENTRETIEN & RÉPARATION

24, route de Grignon - D30 - 78810 Davron

06 27 19 18 10

minietcompagnie@gmail.com



17,64m². Pour rappel, cette parcelle a été mise à disposition de la commune par Monsieur de Chavagnac dans le cadre d'une servitude. Après carottage du trou, le ciment de la cuve a été coulé in situ à l'aide de coquilles.

Mise en place des regards, précâblage : 25 juin 2019

Le poste de relevage a été précablé et prêt à recevoir l'instrumentation (pompes, armoires de pilotage...).

La connexion électrique et réception ont été faites en octobre 2019. Le boîtier H₂S a été implanté dans les rosiers de la place de l'église. Ce dispositif permet d'éliminer les sulfures d'hydrogène (mauvaises odeurs, corrosion) et est doté d'un système d'insonorisation afin d'éviter toute nuisance. Pose du réseau : des collecteurs en grès de 20 cm de diamètre

Le choix s'est porté sur des collecteurs en grès qui présente une résistance à toute la gamme des pH, de l'acide à l'extrêmement basique (pH 0-14). Les joints d'étanchéité assurent une pérennité fonctionnelle, l'ensemble étant complètement étanche.

Plus délicats à poser, les collecteurs en grès assurent la meilleure longévité (+ de 100 ans). Ils sont certes plus chers mais leur longévité permet un amortissement plus long et donc un impact plus faible au final

sur le prix du m³ d'eau. Par ailleurs, les collecteurs en fonte (segment trop long) ne conviennent pas à la configuration des rues (courtes et peu linéaires) et les collecteurs en « plastique » ont une faible longévité (30 ans) et présentent des risques de déformation et de fuites.

Mise en place du réseau : septembre/octobre 2019

La première phase a conduit à connecter le poste de relevage avec la station d'épuration. Les réseaux de la rue St Jacques et de la rue de Wideville (coté place de l'église) ont été également raccordés dans cette phase. La station d'épuration et le poste de relevage ont fait l'objet d'une réception provisoire. La réception définitive sera faite après une année de fonctionnement en charge.

Mise en place du réseau : octobre/novembre 2019

Les réseaux de collecte de la rue de Wideville et de la rue Hautement seront connectés au poste de relevage. Dans cette phase, le complément du réseau pluvial rue de Wideville sera réalisé. Le puit d'infiltration chemin du lavoir permettra de réceptionner les eaux de pluie concernées. Le réseau de la rue de Bullion (sous pression) sera connecté au réseau de la rue de Wideville

terminant ainsi l'ensemble du réseau de collecte courant novembre 2019. Les interventions de raccordement chez les particuliers seront planifiées à la suite de la mise en place du réseau.

RÉHABILITATION DE LA VOIRIE RUE DE WIDEVILLE

Au 1er trimestre 2020 l'ensemble de la rue de Wideville (revêtement, trottoirs) sera refait à neuf en cohérence avec la rue de Thiverval. Les bordures des trottoirs en pierre seront conservées afin de garder le caractère rural du village et de réduire les coûts.

Les rues Hautement et de Bullion auront une réfection provisoire dans l'attente de la souscription au prochain programme d'aide pour la voirie du Conseil départemental des Yvelines.

NOTA : la place de l'église va être complètement réhabilitée ainsi que le chemin du lavoir dans le cadre du contrat rural.

PERSPECTIVES

Le planning devrait être globalement respecté malgré les périodes de congés.

Ce chantier, déterminant en termes d'enjeux pour la commune, se terminera à la fin du 1er trimestre 2020. Il conviendra également de bien cadrer les conditions de maintenance de l'ensemble du dispositif d'assainissement collectif. 2020 sera l'année d'un suivi particulier pour ajuster le fonctionnement et la maintenance sans en augmenter les coûts. La réception définitive de la station d'épuration sera effective après une période de fonctionnement significative (environ 1 an en accord avec le constructeur ATB). La station d'épuration et le poste de relevage utilisent des technologies modernes, avec des pilotages permettant des ajustements de fonctionnement réel.



TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF



La deuxième tranche des travaux d'assainissement collectif qui porte sur l'enfouissement des réseaux de collecte a commencé le 9 septembre. Dans un 1er temps ont été impactées les rues de Wideville, Haute-ment et Saint Jacques. Les modalités de collecte des ordures et de stationnement ont été modifiées. Dans quelques semaines, la rue de Bullion et le reste de la rue de Wideville seront également concernées.

1- COLLECTE DES ORDURES :

- **Les déchets verts** devront être déposés impérativement le dimanche soir sur le trottoir.

- **Les ordures ménagères** devront être déposées dans les containers prévus à cet effet au niveau de la place de l'église et de la mairie.

La dernière collecte des ordures ménagères devant les portes a été effectuée le mardi 10 Septembre 2019.

2- STATIONNEMENT DES VÉHICULES :

- Interdiction de stationner en journée.
- Stationnement en soirée à partir de 17h30, évacuation totale des rues dès 7h30.

Compte tenu de cette contrainte, nous vous recommandons de garer vos véhicules dans les autres rues du village et notamment dans le haut de la **rue Saint-Jacques** (de la mairie jusqu'à la croix Saint-Jacques le long du champ) et dans le haut de la **rue de Thiverval**.

Nous invitons les Davronais(es) dont les rues ne sont pas en travaux de bien vouloir garer leurs véhicules dans leur propriété afin de libérer des emplacements de stationnement.

Nous vous remercions pour votre compréhension.



LE NAI

LAURENT

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ

Entreprise établie en 1990



Installation • Rénovation • Dépannage

Mise en sécurité • Mise en conformité • Domotique

Devis gratuit



1 bis, rue du Printemps 78230 Le Pecq

01 39 52 62 79 - 06 07 66 31 92

entreprise@lenai.fr

www.entreprise-lenai.com

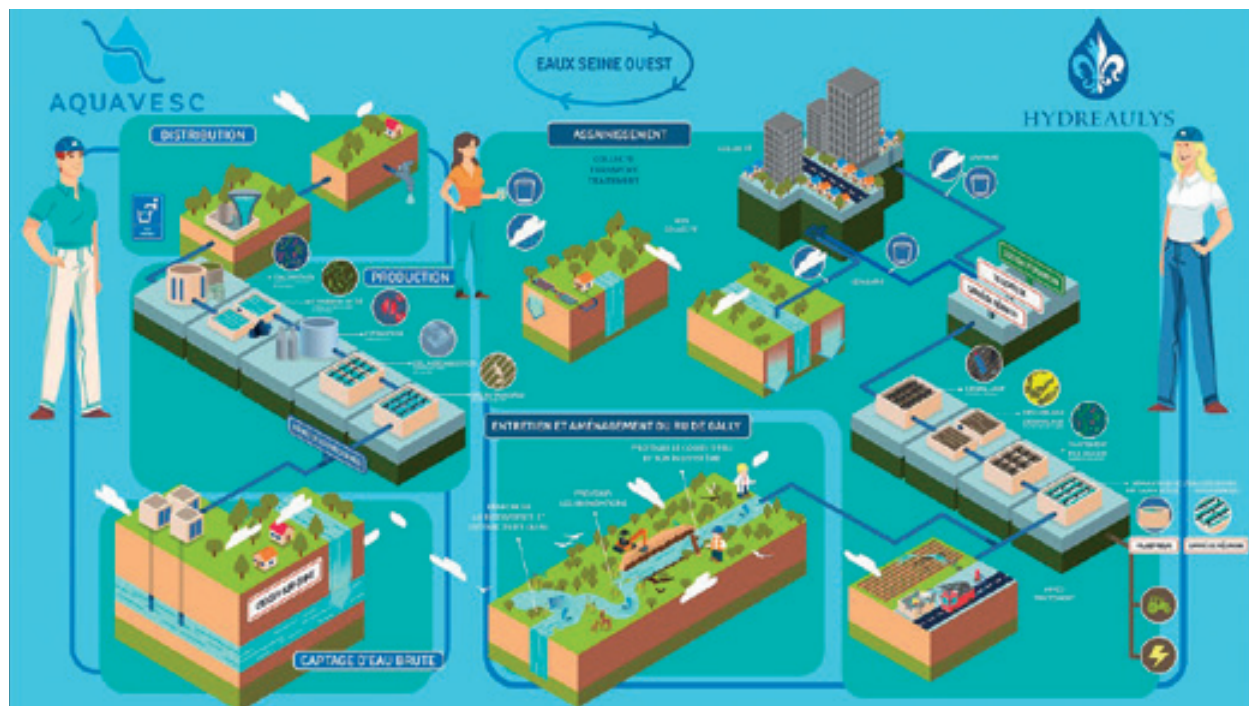
ATELIER À MAREIL-SUR-MAULDRÉ





HYDREAULYS

UNE UNITÉ D'ACTION



Depuis le 1er juin, le syndicat d'assainissement et de rivière HYDREAULYS, le Syndicat Intercommunal d'Assainissement Val de Gally Ouest (SIAVGO) et le syndicat Mixte d'aménagement et d'entretien du ru de Gally (SMAERG) ne font plus qu'un. Le nouveau syndicat nommé HYDREAULYS s'étend désormais sur trente communes pour plus de 470 000 habitants. Il dispose de la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) sur tout le bassin versant du Ru de Gally, de la station de dépollution Carré de Réunion jusqu'à la confluence avec la Mauldre. Cela permet ainsi d'assurer une unité d'action sur le Ru de Gally et de ses affluents, cette compétence vient ainsi s'ajouter aux compétences collecte (eaux usées et eaux pluviales), transport et traitement.

Lors du premier comité syndical, le 3 juillet, les membres désignés par les communes et les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale du

territoire d'HYDREAULYS, à savoir VGP (Versailles Grand Parc), SQY (Saint Quentin en Yvelines), GPSO (Grand Paris Seine Ouest), Gally Mauldre, Saint Germain Boucle de Seine et Cœur d'Yvelines, ont élu le nouveau bureau :

Président : Claude JAMATI

1er vice-président : Grégoire de la RONCIÈRE

2ème vice-président : Thierry ESSLING

3ème vice-président : Philippe BRILLAULT

4ème vice-président : Jean-Pierre PLUYAUD

5ème vice-président : Sonia BRAU

6ème vice-président : Stéphane MIRAMBEAU

7ème vice-président : Magali ORDAS

8ème vice-président : Anne CARATGE

Autres membres du bureau : Alain SANSON, Gwilherm POULLENNEC, Gérard PARFAIT, Marc TOURELLE, Gilles STUDNIA

Voir le site www.eauxseineouest.fr
(rubrique Hydreaulys)

Le Plus de votre Habitat

LSPC

Lionel Santon Plomberie Chauffage

Tél : 09 63 59 56 30 / 06 51 28 14 64
4, rue de poissy 78810 Feucherolles
www.lspc.fr - lionel.santon@lspc.fr

**ÉLECTRICITÉ/PLOMBERIE
TRAITEMENT DE L'EAU**

DÉPANNAGE - CRÉATION - RÉNOVATION
CHAUFFAGE - ADOUCISSEUR
AUTOMATISME - INTERPHONE

SAS ALVES

26^{ter}, AV. DES PLATANES 78860 ST-NOM-LA-BRETÈCHE

Tél. : 01 70 72 68 90
Mail : contact@alves-sas.com

LES RENDEZ-VOUS DAVRONNAIS

BARBECUE ET FEU D'ARTIFICE DU 14 JUILLET 2019

La Mairie et l'USCD se sont associés à nouveau pour organiser cette soirée conviviale, qui a permis aux Davronnais de se retrouver pour fêter le 14 juillet 2019.

Grand succès ! Plus de 110 personnes étaient au rendez-vous. Après un apéritif pris devant la mairie, les tables disposées autour de l'air de jeux ont accueilli tout le monde pour le repas. Au menu barbecue accompagné d'un buffet de salades, de desserts à volonté sous un ciel d'été idéal. La Winerie Parisienne qui a fait sa première récolte début Octobre, nous a offert, comme l'année passée, la boisson (vin rouge, rosé et le vin pétillant). Après ce bon repas ont suivi :

LA RETRAITE AUX FLAMBEAUX :

Un moment toujours sympathique où les petits et les plus grands traversent notre beau village avec leurs lampions pour rejoindre le site de tir du feu d'artifice.

LE FEU D'ARTIFICE : Cette année, Christian De Chavagnac a généreusement mis à notre disposition le champ situé au milieu du village entre la rue St Jacques et la rue de Thiverval. Le spectacle a été à la hauteur de nos attentes, nous avons assisté à un très beau feu d'artifice.

Nous souhaitons que cet événement devienne une tradition qui perdure, car elle symbolise la convivialité et donne tout son sens à la vocation de notre petit village de créer du lien. Les nombreux commentaires positifs et remerciements nous ont beaucoup touchés. Mr Le Maire tiens à remercier l'équipe de l'USCD, la Winerie Parisienne, Christian De Chavagnac, Mr Petit (photos) ainsi que toutes les personnes qui se sont investis pour que cette journée se réalise sous les meilleurs auspices. On se donne rendez-vous à l'année prochaine !



UNE CRÊPE, UNE DANSE...



Dans la salle des fêtes De Chavagnac, l'association « **Ton Air de Breizh** » a organisé, au mois de février dernier un après-midi crêpes. En plus d'offrir un moment délicieux aux Davronais, l'association « **Ton Air de Breizh** » a fait une démonstration de leurs talents de danseurs. Et c'est dans cet esprit convivial que petits et grands se sont initiés aux danses bretonnes.



RENDEZ-VOUS

19

NOTRE DOYENNE PAULETTE DEZOUCHE FÊTE SES 100 ANS

Paulette Dezouche a fêté ses 100 ans au mois de juin dernier. Toujours alerte et souriante, elle a été très touchée de recevoir un très joli bouquet de fleurs offert par l'équipe municipale. Paulette Dezouche très entourée, par une aide à domicile, sa famille et des voisins très présents vit toujours dans sa maison à Davron. Nous lui souhaitons encore de longues années parmi nous.



Photos Laurent Petit



Dolia Nova

2, AVENUE DU VALLON - 78450 CHAVENAY
DU LUNDI AU VENDREDI DE 10H30 À 20H, SAMEDI JUSQU'À 18H
01 30 55 75 32

RESTAURANT & TRAITEUR
PIZZAS À EMPORTER

PROFITEZ DE NOTRE
SAVOIR-FAIRE
GASTRONOMIQUE
CHEZ VOUS !

SPECTACLE DE NÖEL 2018

RENDEZ-VOUS
20



Damien Guibout et toute l'équipe municipale ont invité les Davronais à fêter Noël à la salle De Chavagnac le 9 décembre 2018.

Parents et enfants ont pu profiter du spectacle organisé autour de la musique et du rire. Le Père Noël, qui était au rendez-vous, a distribué ses cadeaux pour le plus grand plaisir des petits Davronais.

Et pour finir cette journée riche en émotion, un goûter gourmand dans une ambiance chaleureuse a été dégusté.

Vivement Noël 2019 !

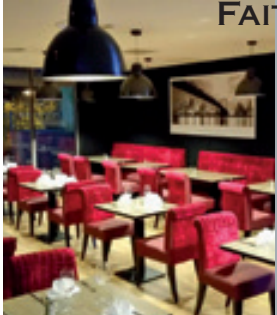


LA MAIRIE ET LE CCAS DE DAVRON ONT PROPOSÉ DE SE RETROUVER POUR PARTAGER UNE RACLETTE LE JEUDI 6 DÉCEMBRE 2018 À LA SALLE DE CHAVAGNAC

Ce moment de partage avec nos aînés a été convivial et très agréable. Nous nous sommes tous régalés autour d'une table garnie à souhait. Ce rendez-vous annuel est particulièrement attendu par l'équipe qui met en place ce déjeuner. Chaque année nous sommes heureux d'en profiter avec les Davronais concernés.

LE MANHATTAN

FAIT MAISON



Carte traditionnelle
Burgers - Pizzas
Poissons
Menu du jour (midi) : 13,70 €

9 Place Robert Brame
 78590 Noisy-le-Roi
 7j/7 sauf lundi soir
 Tél.: 01 30 51 04 32

L'Aventura

BRASSERIE - RESTAURANT ITALIEN



OUVERT 7j/7 SAUF LUNDI SOIR
 12, rue Michel Pérot - 78860 St-Nom-la-Bretèche
 Tél.: 01 30 80 44 15 - Réservation par téléphone

UNION SPORTIVE ET CULTURELLE DE DAVRON (USCD)



Dominique Declercq a quitté Davron et la présidence de l'USCD. Nous la remercions vivement pour son investissement au sein de l'association. L'USCD est maintenant présidée par **Sylvie Richard** et de nouvelles recrues dynamiques et motivées sont venues renforcer l'équipe. Ensemble, nous souhaitons contribuer à faire de notre joli village un lieu d'échange et de convivialité.

CETTE ANNÉE :

EN FÉVRIER : L'incontournable loto a encore remporté un vif succès. Petits et grands se sont retrouvés avec beaucoup de plaisir, motivés par de très beaux lots : un bon d'achat Fnac d'une valeur de 150€, des brunchs à la ferme de Gally, une enceinte Google home et beaucoup d'autres encore... Le goûter organisé à l'issue du loto a été un bon moment d'échange et de convivialité.

EN MARS : L'atelier céramique a séduit de nombreux enfants. **Helena Guy Lhomme**, sculpteure habitant Davron, a mis son talent au service des enfants qui ont réalisé de jolis poissons d'avril.

EN MAI : La météo peu clémente a nui à la réussite de notre balade champêtre. Tout était prêt pour accueillir les marcheurs, un petit déjeuner pour commencer et un apéritif pour terminer ! Hélas la pluie incessante a découragé de nombreux participants.

EN SEPTEMBRE : L'accueil des nouveaux Davronais a eu lieu à la salle de Chavagnac en commençant par une promenade découverte du

village suivie d'une projection du film « **Davron au début des années 70** ». Nous avons terminé cette agréable journée par un apéritif.

Nous vous communiquerons ultérieurement la date de notre assemblée générale ainsi que notre agenda pour l'année à venir. Vos suggestions et votre participation sont les bienvenus !
Contact : uscd@davron.fr



L'USCD a également participé à l'organisation de la **Fête du 14 juillet** qui a été un véritable succès. Le partenariat avec la Mairie de Davron permet de faciliter la programmation et l'organisation des événements proposés par l'USCD.



DANSE BRETONNE :

L'association « **Ton air de Breizh** » propose tous les mercredis de 20h00 à 22h00 dans la salle polyvalente de Davron des cours de danses bretonnes pour débutants et confirmés. Dans une ambiance conviviale et sympathique et en présence de musiciens, le cours animé par Cathy s'adresse à ceux et celles qui veulent pratiquer la danse bretonne pour le plaisir.

Si vous êtes tentés par la pratique des danses bretonnes et celtiques, venez un mercredi assister à un cours sans engagement, nous serons heureux de vous accueillir.

Pour toutes informations merci de contacter Cathy au 06 29 09 44 71

ACTIVITES PROPOSÉES EN 2019/2020

STAGES SCULPTURE CÉRAMIQUE

HELENA GUY LHOMME Sculpteur :

Je manipule la terre qui est un matériau qui me fascine depuis toujours. Je travaille aujourd'hui la céramique et le bronze principalement. Je suis principalement inspirée par la nature animale et l'aspect organique du vivant, bien que mes travaux puissent toujours être interprétés dans leur relation avec le monde de l'enfance et l'humanité en général. Je propose deux stages au cours de l'année pour 6 à 8 participants, le matériel et la terre seront fournis.

Stage novembre sur deux ½ journées

Thème : la main 150€

Stage mars sur trois ½ journées

Thème : le visage : 200€

Renseignements & inscriptions :

helenaguy.mae@gmail.com,

Tél 06 85 65 70 72 - www.Lna-art.com



ANGLAIS :

Car il n'est jamais trop tard pour apprendre, **Mme Petitcolin**

vous propose des cours d'anglais réservé aux adultes les mercredis de 10h30 à 12h00. Vous pouvez la contacter au 06 45 59 10 96.

USCD UNION SPORTIVE ET CULTUELLE DE DAVRON

MARCHE

Si vous souhaitez marcher en petit groupe le weekend dans les chemins environnants, des balades sont proposées de préférence le dimanche matin de 10h à 12h, au départ de la mairie. Le rythme est un peu soutenu mais non intensif, sur des parcours de 7 à 10 km. Pour participer, il suffit de donner votre mail pour être informé des dates et heures de départ.

Contact : Martine Etard :
martinetard@gmail.com

tourner» une dizaine de livres choisis en début d'année par les membres, et de se réunir 2 fois dans l'année, dans un esprit très convivial, pour échanger nos impressions ou débattre. Si vous souhaitez nous rejoindre vous pouvez laisser vos coordonnées à l'adresse suivante :
martinetard@gmail.com.

TENNIS

Le court est situé dans un écrin bucolique de verdure, d'arbres et de silence où tout en jouant, on entend couler la source...

- le club de Davron est un des moins cher de la région.

Pour les enfants moins de 9 ans, la cotisation au

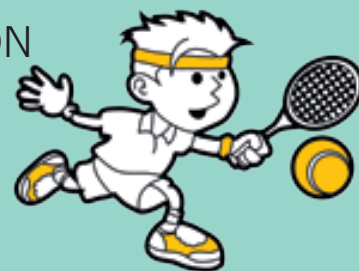
club est gratuite, seule la licence FFT est à régler. Pour les 10-19 ans, l'adhésion au club est de 11€ l'année ! (+ licence FFT)

Pour les adultes la cotisation est de 36 € (+ licence FFT) pour l'année

- il est entretenu par la mairie régulièrement et démonté régulièrement par une entreprise afin de garantir sa jouabilité à l'année.

- un système de réservation via la FFT vous permet de réserver les cours par internet. Une clé vous est remise à l'inscription contre une caution de 5 €. Vous pouvez jouer autant que vous le souhaitez

- une adhésion pour chaque membre de la famille jouant est demandée.



Occasionnellement, vous pouvez jouer avec un invité licencié ailleurs en ayant pris soin de déposer dans la boîte aux lettres de la trésorière 3 € avant de jouer (26 rue de Wideville).

Ce sont les adhésions qui font vivre le club, tous les utilisateurs doivent être adhérents (sauf invités exceptionnels): c'est aussi une question d'assurance qui engage le club.

Présidente : Mme Nathalie Germain

Trésorier : Mr Didier Eck

Contact au 06 07 17 97 01

LECTURE

Une bibliothèque tournante est organisée tous les ans pour les amateurs de lecture. Le principe est de «faire



ON AIME DAVRON POUR SA TRANQUILITÉ ET SA QUIÉTUDE

Entretenir de bonnes relations avec votre voisinage a de nombreux effets positifs. Suivez ces quelques règles de base pour bien vivre entre voisins.

- **SE PRÉSENTER LORSQUE L'ON EMMÉNAGE** à côté de chez vous. Un petit rituel qui permet de briser la glace.

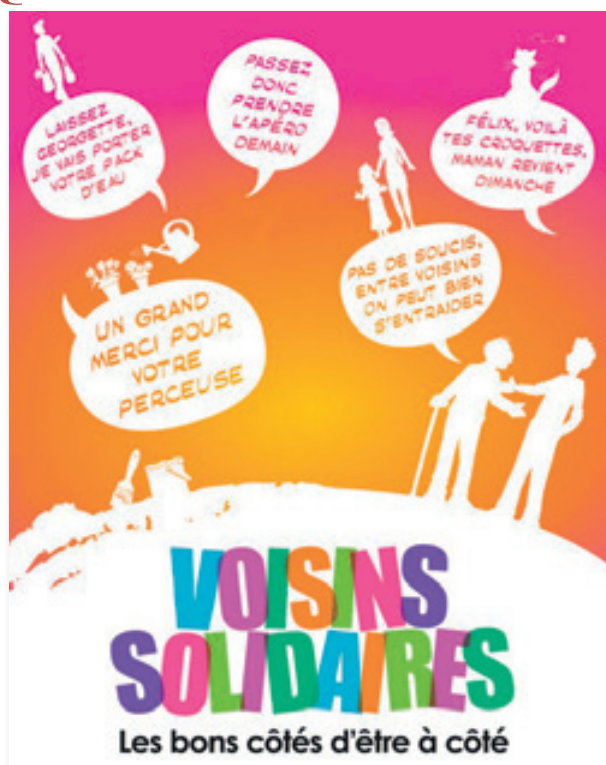
- **SALUER VOS VOISINS** lorsque vous les croisez, dans le village.

- **FAITES PREUVE DE BON SENS** pour ne pas entacher votre bonne entente et mettez-vous à la place de vos voisins, respectez les espaces de stationnement, ne laissez pas vos ordures sur le trottoir. Vos haies, vos arbres doivent être taillés tant à la limite de la propriété voisine, qu'à celle du domaine public, de façon à ne pas gêner la circulation. Faites en sorte que vos animaux de compagnie respectent le confort de tous.

- **CONTRÔLEZ VOS BRUITS**, ne passez pas la tondeuse au petit matin, ne faites pas de rénovation bruyante sans les avertir.....Il est également bon ton de prévenir ses voisins si vous programmez une fête. Ils se sentiront moins dérangés.

- **OFFRIR VOTRE AIDE**, Chacun peut à un moment en avoir besoin

SI ON DÉCIDAIT DE MIEUX VIVRE ENSEMBLE ?



ARRÊTÉ PRÉFECTORAL DE 2008 :

Les travaux de bricolage et le jardinage (utilisant des appareils tels que tondeuse, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie, pompe d'arrosage, etc.) ne sont autorisés qu'aux horaires suivant :

Les jours ouvrables : de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h30

Les samedis : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

Les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00

Tapage nocturne : est compris entre 22h00 à 7h00



COMMENT LE DIRE ? HYGIÈNE CANINE

Le plaisir que l'on peut prendre à se promener dans le village dépend, pour beaucoup de la propreté des trottoirs et des espaces verts. C'est pourquoi nous rappelons à tous les propriétaires de chiens que des sacs à déjections canins ont été mis à leur disposition dans le village :

- AU LAVOIR
- PRÈS DE LA MAIRIE
- A L'ABRIS BUS

Les trottoirs et la pelouse de la Mairie ne sont pas des endroits réservés pour laisser son animal se soulager.

LA COLLECTE DES DÉCHETS

DECHETS MENAGERS ET POUBELLE JAUNE

Tous les mardis matin toute l'année.

DECHETS VEGETAUX

Tous les lundis matin jusqu'au 9 Décembre 2019, tout ce qui n'est pas mis en sac doit être disposé en petits fagots.

LE VERRE

A l'entrée du village un conteneur à verres est installé, vous pouvez déposer tous vos emballages en verre. Attention après avoir déposé ne pas laisser vos cartons



ou vos sacs ceux-ci ne seront pas ramassés par la société SEPUR

LES ENCOMBRANTS

Le 6 mai et le 10 novembre 2020. Les pots de peinture, d'huile, de produits chimiques et pneus sont à apporter à la déchetterie de Garancière ou de Méré par vos soins.

PASSAGE DE LA BALAYEUSE

La société SEPUR interviendra le **lundi 5 Décembre 2019** pour nettoyer la voirie, il serait souhaitable que les véhicules ne soient pas garés dans les rues, afin de faciliter le passage de la balayeuse : rue de Wideville, rue Hautement, rue Saint Jacques, rue de Bullion, rue de Thiverval.

DECHETERIE

La déchèterie d'EPONE n'étant plus accessible aux particuliers, vous avez la possibilité d'obtenir un badge d'accès auprès du S.I.E.E.D pour :

- **La déchèterie de Garancières** au 29 bis rue de la Gare 78890 Garancières
- **La déchèterie de Méré** au Chemin rural n°11 route de la Bardelle 78490 Méré

Pour obtenir votre badge d'accès, sur le site www.sieed.fr vous téléchargez le formulaire de demande de badge et vous le renvoyez dûment complété avec les justificatifs demandés. Vous pouvez également trouver ce formulaire à la Mairie de Davron.





COMMUNE DE DAVRON LOCATION SALLE DE CHAVAGNAC

Repas de famille, baptême/profession de foi,
réunions professionnelles pour entreprises
ou particuliers

Renseignements à la mairie de Davron :
01 30 54 47 14 - mairie@davron.fr



*Le potager gourmand de la famille
Prieur vous propose sa production
de fruits et de légumes frais de
saison tout au long de l'année.
Vous pouvez nous retrouver :*

- Le mardi et vendredi de 16h à 18h30 sur notre exploitation à Feucherolles, Chemin des 40 arpents
- Le mercredi et samedi sur le marché de Bailly

Mail : prieurpa@gmail.com - Tél.: 06 12 41 84 33

NOUVEAU À FEUCHEROLLES



**BOUCHERIE - CHARCUTERIE -
VOLAILLES - RÔTISSERIE - ÉPICERIE**

www.lecoindethierry.fr

2, Place du 18 juin 1940 Feucherolles
09 63 55 60 06 - 07 72 00 39 04



**Farine bio maison et locale,
pains au levain naturel cuits au feu de
bois, brioches et autres gourmandises**

*Vente au fournil
lundi, mercredi et vendredi de 16h à 19h45*

RÉSERVATIONS : 06 67 95 51 51



**5 RUE DE GALLY
78450 CHAVENAY**

**Femmes
Hommes
Enfants**



**Avec ou sans
rendez-vous**

www.salonevolution.fr

6, rue Michel Pérot
Centre village
78860 St-Nom-la-Bretèche
01 34 62 07 17

Ouvert mardi 8h30/12h - 14h/18h
Mercredi-jeudi-vendredi 8h30/19h
Et le samedi 9h/18h



**Prenez rendez-vous en ligne sur
WWW.PLANITY.COM**

2, avenue du Vallon
78450 Chavenay
Tél.: 01 30 54 51 69



11, rue du Chemin Vert
78810 Feucherolles
Tél.: 01 30 54 59 84



FLORENCE LEGENDRE



**ARTISAN
FLEURISTE**
01 34 62 91 95

14, rue A. Lebourblanc 78590 Noisy-le-Roi
Fax : 01 30 56 55 71 - www.artetnature-village.fr



Rejoignez-nous sur :



label-vue@orange.fr



**CONCEPT YUNIKU
en exclusivité
dans les Yvelines**

Tél.: 01 34 62 18 75

*Du mardi au samedi de 9h30 à 12h30 / 14h30 à 19h
12, rue Michel Pérot - Place de l'Europe - 78860 Saint-Nom-la-Bretèche*

LES ADRESSES UTILES



SANTÉ / URGENCES

TOUTES URGENCES : 112

SAMU : 15

POMPIERS : 18

POLICE : 17

GENDARMERIE D'ORGEVAL : 01.39.08.24.00

52 rue de la Gare 78940 Orgeval

SOS MEDECIN : 01.39.58.58.58

HOPITAL DE POISSY - URGENCES : 01.39.27.51.17

10 rue du Champ Gaillard – 78300 Poissy

CANICULE INFOS : 08.21.22.23.00

URGENCES DENTAIRES (dimanche et jours fériés) :

01.84.20.20.20

CENTRE ANTI-POISON : 01.40.05.48.48

SAMU SOCIAL : 115

DROGUE ALCOOL TABAC SERVICE : 113

ALLO ENFANCE MALTRAITEE : 119

INFO VIOLENCE CONJUGALES : 3919

SOS VETERINAIRE YVELINES : 118 700

SPA PLAISIR : 01.34.89.05.47

SERVICES SOCIAUX

ALLOCATIONS FAMILIALES DES YVELINES :

1 rue de la Fontaine – 78200 Mantes-la-Jolie

08.10.25.78.10

C.A.F. : 2 avenue des Près – 78280 Guyancourt

www.caf.fr : 08.10.25.78.10

SECURITE SOCIALE : C.P.A.M. des Yvelines 78085

Yvelines cedex 9 - (www.ameli.fr) 3646

RENSEIGNEMENTS UTILES

ALLO SERVICE PUBLIC : www.service-public.fr -
01.34.49.78.00

PREFECTURE DES YVELINES : 1 rue Jean Houdon 78010
Versailles - www.yvelines.pref.gouv.fr - 01.30.61.34.00

SOUS-PREFECTURE : 1 rue du Panorama 75105
St-Germain-en-Laye 01.30.90.80.62

TRESOR PUBLIC : 14 bis rue de Mareil 78580 Maule
01.39.07.78.78

CONSEIL GENERAL DES YVELINES : Hôtel du
Département, 2 pl. André Mignot 78012 Versailles
www.cg78.fr

JUSTICE

POINT D'ACCES AU DROITS (gratuit) :

12 boulevard Louis Lemelle 78300 Poissy : 01.39.65.23.11

PALAIS DE JUSTICE / TRIBUNAL DE GRANDE

INSTANCE : 5 place André Mignot 78000 Versailles -
01.39.07.39.07

DROITS DU CONSOMMATEUR / UFC-QUE CHOISIR :

Ass. Au service des consommateurs. Assure des
permanences ouvertes au public à la Maison des
Associations, 3 rue de la République - 78100 St-Germain-
en-Laye. Les 2e et 4e vendredis du mois, de 14h à 16h.

SORTIR

CINEMA DE MAULE 78580 « Les deux scènes »

Etablissement classé Arts et Essai – Place Henry Dumant
Cinema.maule@wanadoo.fr : 01.34.75.08.08

CINEMA C2L POISSY 78300 Place de la République
www.cinema-poissy.com : 08.92.68.00.72

CINÉMA PARLY II LE CHESNAY 301 Contour Commercial
78150 Le Chesnay

CINÉMA PLAISIR Espace Philippe Noiret Place Charles de
Gaulle 78340 Les Clayes-sous-Bois 01.30.79.38.96

LES MARCHÉS

A FEUCHEROLLES : mercredi de 8h30 à 13h, samedi de
15h à 20h, dimanche de 8h30 à 13h

JO LE TAXI 06 76 12 38 28

joletaxi78@orange.fr



"Je vous garantis un service
de qualité pour tous
vos déplacements
allers ou retours.

demandez-moi un devis
par mail ou téléphone"

joletaxi78@orange.fr
06 76 12 38 28

f www.facebook.com/joletaxi78



A POISSY : Marché de la Place de La République :
Mardi et Vendredi • Marché de Beauregard, Place Racine :
Jeudi 8h30 à 12h30.

A BAILLY : mercredi et samedi de 8h à 13h

A SAINT-GERMAIN-EN-LAYE : Place du marché neuf :
mardi et vendredi de 8h30 à 13h et dimanche de 8h30 à 13h30

MARCHÉ SAINT-NOM-LA-BRETÈCHE toute l'année le
vendredi de 7h à 14h.

A VERSAILLES : Marché Notre Dame : mardi, vendredi
et dimanche de 7h à 14h • Halles Notre Dame : mardi au
samedi de 7h à 19h30 et dimanche de 7h à 14h. • Marché
St Louis : marché bio tous les samedis matin, samedi de
7h30 à 13h30. • Marché de Jussieu-Montreuil : samedi
de 7h à 13h30. • Marché de Porchefontaine : mercredi et
samedi de 7h30 à 13h30. • Marché aux Fleurs : mardi,
vendredi, samedi de 8h à 19h et dimanche matin.

CULTE

CULTE CATHOLIQUE : Les paroisses de Feucherolles,
Davron et Crespières sont attachées à celles de Chavenay et
St Nom La Bretèche, sous le ministère du Père Jean-Michel
Prouteau. Paroisse : 2 Bis rue Charles de Gaulle 78 860 St
Nom la Bretèche Tél : 01 34 62 81 62 - paroissestnom@
gmail.com. La messe sera célébrée à Davron un dimanche
soir sur deux en alternance avec Crespières.

CULTE PROTESTANT : Temple de Feucherolles / Ste
Gemme : Rue de la vieille Fontaine 09 52 46 00 10. Culte
tous les 15 jours, le dimanche à 10h45. Pasteur Bouzerand
Temple de Poissy : Chaque dimanche à 10h30

CULTE MUSULMAN : AMM (Association des Musulmans
de Montigny). 47 bis rue Pierre Ronsard
Tél : 01.30.43.25.74

CULTE JUIF : Centre communautaire AVIV : 2 ter rue de la
Beauce 78310 Maurepas - Tél : 09.53.52.24.19

CULTE ORTHODOXE : Paroisse St Jean Cassien et Ste
Geneviève : 22 rue du Bel Air 78910 Trappes. Père Yves Du
Lac : 06.84.20.95.57 - yvdulac@gmail.com

PERMANENCE À L'ÉGLISE SAINTE MARIE-MADELEINE DE DAVRON

L'église est ouverte à partir de 17h le dimanche, lorsque
la messe de 18h y est célébrée (Un dimanche sur deux
hors vacances scolaires). L'agenda du groupement
paroissial est affiché à la porte de l'église et disponible
sur le site paroissestnomchavenay.com



CONSULTEZ RÉSERVEZ VOYAGEZ

FLEXIGO DEVIENT TAD GALLY MAULDRE

Depuis le mois de juin 2019, Île-de-France Mobilités a
lancé sa plateforme dédiée au transport à la demande
(TAD). Vous pouvez désormais sur le **TAD Gally-
Mauldre** créer votre compte, réserver votre trajet (un
mois à l'avance et jusqu'à la dernière minute), suivre
votre (TAD) en temps réel, et évaluer votre trajet.

CETTE APPLICATION VOUS PROPOSE :

Un service de transport collectif souple, dynamique,
personnalisé & accessible, uniquement sur réservation

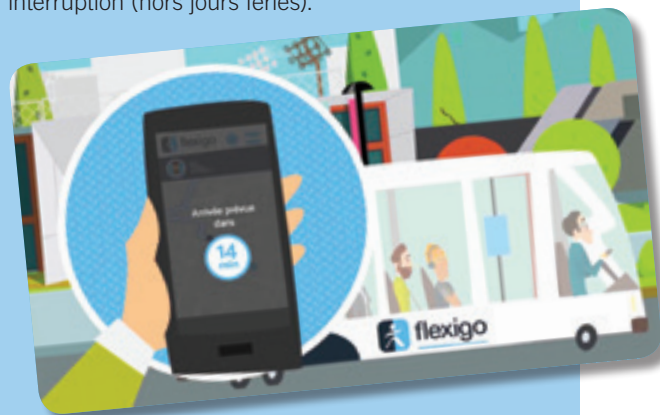
Une mobilité possible adaptée aux différentes heures
de la journée

Une application disponible, simple d'utilisation et
facile d'accès à tous pour réserver ses trajets

Une nouvelle application mobile : TAD Île-de-France
Mobilités, (Pour les personnes déjà inscrite sur l'appli
FLEXIGO, la mise à jour se fera automatiquement).

Un nouveau site internet :
www.tad.idfmobilites.fr

Un nouveau numéro de téléphone : 09.70.80.96.63
disponible du lundi au vendredi de 9h à 18h sans
interruption (hors jours fériés).



Davron

L'écho du Village

Nous souhaitons remercier
Isabelle et Laurent Petit pour leurs photos
présent tout au long de l'année permettant de
donner vie aux articles ainsi que Francis Petit
pour ses photos dont celle de la couverture.

Commission Communication : Evelyne Petit.
Création/Maquette : Qlovis Productions (06 09 53 46 61)

**LES FERMES
DE GALLY** 

LE MARCHÉ • L'ÉPICERIE • LE CAFÉ

3 UNIVERS SOUS LE MÊME TOIT
POUR FAIRE SES COURSES COMME NULLE PART AILLEURS



Le Marché, L'Épicerie

Du lundi au samedi de 9h à 20h
et le dimanche de 10h à 19h
gallyfeucherolles@gally.com
01 30 54 54 54

Le Café

Tous les jours de 10h à 18h
cafegallyfeucherolles@gally.com
01 30 54 60 60

20 rue des Petits Prés
78810 Feucherolles

lesfermesdegally.com

ST NOM LA BRETECHE VOYAGES



VOTRE AGENCE DE VOYAGES



10, rue Michel Pérot 78860 St-Nom-la-Bretèche - Tél.: 01 34 62 12 34 - Fax : 01 30 56 51 02
agence@stnom-voyages.com - N° IATA 2022204 2

Fer Plait

*Pressing Traditionnel
Blanchisserie - Ameublement*

Services :

Daim - Cuir

Tapis - retouche,

PRESTATION DE QUALITE ARTISANALE

Centre Commercial Le Village - 4 place de l'Europe - 78860 SaintNom la Bretèche

Tél. 01 30 80 23 88

mardi vendredi 8h45/12h45 - 15h/19h30 - samedi 19h